

« DIALOGUER POUR AGIR : PARTAGER LA COMPLEXITE, CONSTRUIRE DES PRIORITES »

Mercredi 24 juin, Richard Ferrand – Président de l'Assemblée nationale, a accueilli des représentants des collectivités, du monde associatif, des partenaires sociaux, des membres de conseils de développements et de la convention citoyenne pour le climat à l'occasion d'une journée de débats autour du thème « Dialoguer pour agir : Partager la complexité, construire des priorités ».



La Coordination nationale des Conseils de développement a été missionnée pour composer une délégation plurielle en termes d'origine géographique, de catégorie socio-professionnelle ou d'âge.

Cette journée de réflexion et de dialogue s'est organisée sous la forme de 4 ateliers thématiques :

- L'organisation de l'Etat et les missions des collectivités
- Les enjeux liés à la souveraineté, dans tous les domaines
- Les nécessités environnementales qui s'imposent à notre économie et les opportunités qui en naissent
- L'activité économique et sociale, l'engagement de ses acteurs dans les domaines de la formation, de l'emploi et de l'innovation

Nous proposons une synthèse de cette journée, rédigée de manière collective avec les membres de notre délégation.

Dans chacun des quatre ateliers, des membres de conseils de développement ont contribué aux débats, en apportant leurs expériences nourries par les travaux du conseil de développement qu'ils représentaient et de leur implication dans des réseaux territoriaux et nationaux.

Les débats ont été très riches et bien organisés, la technique des paradoxes s'est avérée stimulante. Ils ont permis de trouver beaucoup de points de consensus sur la nécessité que l'Etat pose un cadre clair et concerté avec des objectifs précis et partagés en amont afin que les territoires (élus et forces vives) puissent ensuite décliner les actions permettant d'atteindre ces objectifs.

Ce nouveau Contrat Social, appelé des vœux de tous doit être soutenu par une volonté politique forte, faire participer tous les acteurs, et donner les outils pour faire. Alors que le projet de loi 3D (décentralisation, différenciation, déconcentration) devrait prochainement être remis à l'agenda, les représentants des conseils de

développement et du mouvement associatif ont porté l'idée d'ajouter deux « D » supplémentaires : dialogue et démocratisation (*atelier n°1*).

En matière de souveraineté, les membres de notre délégation ont mis en avant la nécessité d'établir un « protectionnisme éclairé » qui repose sur la prise en compte des « coûts réels » (consommation de ressources, émission de CO2, conséquences sur le long terme,...) des modes de production et de consommation. Elles ont souligné l'importance d'accompagner une transition psychologique pour changer les comportements des consommateurs, citoyens, travailleurs. Un plan de souveraineté nationale, pour être approprié largement par les acteurs et citoyens, devra passer par une mise en débat et une co-construction à l'échelle locale (*atelier n°2*)

Sur l'emploi et la formation, les participants ont identifié le besoin d'organiser un dialogue territorial associant élus, représentants patronaux et syndicaux, acteurs associatifs, conseils de développement,..., de mieux piloter les transitions professionnelles et d'élever l'accompagnement des jeunes au rang de priorité (*atelier 4*).

L'urgence d'une action concrète et forte a été fortement mise en avant dans l'atelier sur les nécessités environnementales avec des opportunités à saisir que ce soit dans la réforme de la Politique Agricole Commune, dans la rénovation énergétique des logements ou encore dans la déclinaison d'une éco-conditionnalité des aides publiques (*atelier n°3*).

Les actions concrètes proposées par le groupe sont reprises ci-dessous et rassemblées par grands objectifs :

Objectif 1 : artificialisation nette 0

- Une loi foncière pour la lutte contre l'artificialisation,
- Diagnostiquer sur tout le territoire l'utilisation de notre Surface Agricole Utile,
- Recenser tout le bâti pour mieux utiliser l'espace déjà artificialisé,
- Faire une ville intense avec des espaces verts publics généreux (plutôt que des espaces verts à l'intérieur des résidences souvent peu utilisés et invisibles).

Objectif 2 : une politique globale sante environnement alimentation

- Mettre la préservation de la ressource et de la qualité de l'eau au centre de cette politique,
- Saisir l'opportunité de la réforme de la PAC,
- Accompagner les agriculteurs dans les changements d'agriculture (aussi bien sur le type de culture que sur les méthodes utilisées) et favoriser les expérimentations. Prévoir un accompagnement renforcé pour les paysans pauvres,
- Intégrer le bien-être animal,
- Pas d'intrants chimiques à moins d'1km des habitations,
- 1 chèque circuits locaux pour consommer local pour les personnes modestes,
- Baisser la TVA sur les circuits locaux,
- Faire évoluer l'assiette du consommateur et notamment intégrer la diminution de l'alimentation carnée du fait du poids très lourd de ce poste dans l'empreinte carbone des ménages.

Objectif 3 : sensibiliser et former

- Développer la perception et l'appropriation des grands enjeux environnementaux par le grand public,
- Renforcer les dispositifs territoriaux de sensibilisation et de mobilisation des citoyens sur les enjeux climatiques et les PCAET, en s'appuyant sur les instances locales de démocratie participative (Conseils de Développement, conseil de quartier, conseil de concertation....) et les acteurs associatifs,

- La France est engagée dans la neutralité carbone d'ici 2050 : expliquer cette notion et travailler avec les filières économiques et les territoires sur les conséquences concrètes et leur anticipation,
- Acculturer l'ensemble des parties prenantes avec un vocabulaire et des définitions communes,
- Anticiper les changements à venir et accompagner tous les secteurs économiques (entreprises et salariés) à l'adaptation aux évolutions sociétales et climatiques, notamment grâce à la GPECT,
- Former les élus et les corps intermédiaires à ce sujet.

Objectif 4 : un Etat exemplaire

- Synthétiser et évaluer toutes les actions environnementales inscrites dans la loi ces 15 dernières années,
- Réviser le code des marchés publics trop contraignant et assouplir et simplifier les cadres juridiques pour permettre les expérimentations,
- Appliquer toutes les règles et les lois ou les abroger ou les modifier,
- Synchroniser et articuler la multiplicité des schémas territoriaux, aux échelles régionales et territoriales,
- Disposer d'une fiscalité verte et stable déclinaison d'objectifs partagés,
- Introduire une comptabilité triple des entreprises privées et publiques incluant les coûts liés aux émissions carbone et au développement durable et accompagner sa prise en main,
- Appliquer l'éco-conditionnalité des aides publiques,
- Orienter les aides aux entreprises sur les TPE-PME avec une rentabilité moindre mais plus d'objectifs de création d'emplois,
- Développer la fibre partout.

Objectif 5 : un parc immobilier passif

- Pour la rénovation énergétique des bâtiments subventionner le bâtiment et non le ménage qui l'habite,
- Organiser une garantie de l'Etat de longue durée contre les malfaçons dans les travaux d'économie d'énergie réalisés et sur certains équipements (panneaux solaires par exemple),
- Faire prendre en charge à 100% la rénovation thermique par les pouvoirs publics avec un remboursement par un prêt à 0% à long terme adossé à l'immeuble sauf pour les plus modestes (prise en charge à 100%),
- Supprimer la TVA sur les opérations de rénovation énergétique dès lors qu'elles atteignent le niveau B.B.C.,
- Accompagner les ménages pour les aider à réduire leur consommation et à s'approprier leur habitat rénové,
- Multiplier le nombre d'artisans formés à la rénovation énergétique,
- Réaliser une photographie thermique des bâtiments pour prioriser l'intervention.

Liste des participants aux différents ateliers

Atelier 1 : L'organisation de l'Etat et les missions des collectivités locales

Olivier BECHT : Député Haut-Rhin, membre de la commission de la défense nationale des forces armées

Jérôme BRIEND : Conseiller du pôle juridique de l'Assemblée des départements de France.

Jocelyne CABANAL : Secrétaire national CFDT en charge de la protection sociale, l'action et la fonction publique,

Frédéric CUILLERIER : Maire de ST-Ay et président de l'association des maires du Loiret

Caroline DEBOUVRY : Conseil de Développement Du Pays Montbéliard Agglomération.

Manuel DOMERGUE : Directeur des études à la Fondation Abbé Pierre

Patrick DOUTRELIGNE : Président de l'UNIOPPS et DG de la Fondation Abbé Pierre

Driss ATTAZAOU : Vice-Président Evreux porte de Normandie et Cispd, Vice-Président de l'association des maires des villes et banlieues de France

Nicolas FORISSIER : Député Indre membre de la commission des finances, économie générale et contrôle budgétaire.

Michel FOURNIER : Maire des Voivres et Premier Vice-Président de l'association des maires ruraux de France,

Christian GROLIER : Secrétaire Générale de la fédération générale des fonctionnaires

Philippe JAHSHAN : Membre titulaire du conseil d'administration chambre française d'ESS France

Olivier LANDEL : Délégué Général de France urbaine, directeur général de l'agence France locale

Armel LE COZ : Cofondateur du collectif démocratie ouverte de la plateforme parlement et citoyens

Patrick MIGNOLA : Député et Président du MODEM à l'AN

Thierry NELSON : Délégué national CFE-CGC, membre de l'union territorial des Hauts de France, conseiller stratégique auprès du conseil d'administration du SNSH

Jean-Luc NEVACHE : Conseiller d'Etat et ancien préfet, Président du Conseil d'Administration par décret du Président de la République

Frédéric PAIRAULT : Délégué Général de l'ANACEJ

Bénédicte PEYROL : Député de l'Allier, membre de la commission des finances

Muriel PIVARD : Membres de la convention citoyenne pour le climat

Giulia REBOA : Fonctionnaire d'Etat, Présidente de l'association de la fonction publique du 21^{ème} siècle

Sébastien RIVIERE : Co-Président du Conseil de Développement de Grand Angoulême, réseau des CD de Nouvelle Aquitaine.

Christophe ROBERT : Sociologue, Secrétaire Générale de la fondation Abbé Pierre

Jérémie SECHER : Directeur Général adjoint santé, sanitaire et social du groupe MGEN, président du syndicat des managers publics de santé

Igor SEMO : Maire de ST Maurice

Laurent TROGRIC : Maire de Pompey et président de la CC, 2^{ème} Vice-Président délégué au développement économique et à l'attractivité au conseil départemental de Meurthe et Moselle, Vice-Président de l'adCF

Dominique VALCK : Président du Conseil de Développement du Grand Nancy, Co-Président conférence régionale des CD du Grand Est, Co-Président de la CNCD.

Yves VEYRIER : Secrétaire Générale de FO, vice-président du comité de la liberté syndicale de l'organisation internationale du travail.

Atelier 2 : Les enjeux liés à la souveraineté dans tous les domaines

Michel BISSON : Maire de Lieusaint et Président de l'agglomération de Sénart

Catherine FIESCHI : Politologue, spécialiste des populismes et extrémismes. Directrice du cabinet de recherche et de conseil londonien Counterpoint.

Catherine JUDELL : Membre du CD de Sète Agglopolé Méditerranée, réseau des CD de la région Occitanie

Christine LAMBERT :

Lionel LARQUE : Physicien et océanographe et élu

Samuel LERE : Représentant de la fondation Nicolas Hulot

Véronique MARCHESSEAU : Secrétaire Générale de la Confédération Paysanne

Gérard RAYMOND : Président de France Assos Santé

Amandine ROGGEMAN : Membre de la Convention Citoyenne pour le Climat

Marie-Christine SIMIAND : Co-Présidente du Conseil de Développement Durable de Grenoble Alpes Métropole, réseau des CD de la région grenobloise

Alexandra VIDAL : Délégué Générale de la CNCD

Atelier 3 : Les nécessité environnementales qui s'imposent à notre économie et les opportunités qui en naissent

Véronique ANDRIEUX : Directrice Générale de WWF

Marie-Noëlle BATTISTEL : Député de l'Isère commission affaire économique

Sandrine BELIER : Député Européenne, directrice de l'ONG Humanité et Biodiversité et juriste de l'environnement

Laurent BERGER : Secrétaire Générale FO

Jean-Lou BLACHER : Médiateur national pour les marchés publics (MNAMP)

Mélanie BLANCHETOT : Membre de la Convention Citoyenne pour le Climat

Alain BOUGRAINDUBOURG : Conférencier spécialisé défense de l'environnement et de la protection des animaux

Romain BRIOT : Représentant de l'Association des Communautés de France (ADCF)

Éric COURPOTIN : Syndicaliste CFTC

Magali LE PAIH : Membre du Conseil de Développement Erdre et Gesvres

Guillemette LESCURE : Vice-Présidente du Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille

Yves LONDECHAMP : Vice-Président du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines et Co-Président de la CNCD

Bruno MILLIENE : Député des Yvelines, commission développement durable

Thérèse NOTE : Président d'honneur de l'union national des profession libérales

Didier OSTRE : Directeur Adjoint de l'AMF

Barbara POMPILI : Député de la Somme, Présidente commission développement durable et aménagement du territoire

Geoffroy ROUX DE BEZIEUX : Président du MEDEF

Arnaud SCHWARTZ : Président de France Nature Environnement

Atelier 4 : L'activité économique et sociale et l'engagement des acteurs en matière de foration, d'emploi et d'innovation

Thierry BAUDET : Président de la fédération nationale de la mutualité française

Michel BAUGAS : Secrétaire Confédéral FO

Nadia BELLAOUI : Secrétaire Général de ligue de l'enseignement

Loris BIRKEMEYER : Vice-Président d'ANIMAFAC

Marie-Andrée BLANC : CESE membre au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative

Joëlle BOTTALICO : Dirigeante Nationale du secours populaire, Vice-Présidente du Haut Conseil à la Vie Associative

Éric CHEVEE : Président du CESE de Centre Val de Loire, vice-président de la CPME nationale

Béatrice CLICQ : Secrétaire Confédéral de FO, en charge de l'ESS

Vincent DESTIVAL : Directeur Général de l'UNEDIC

Mickaël DIDA : Membre du Conseil de Développement des jeunes de Valenciennes Métropole

Jean-François FOUCARD : secrétaire national de la CFE-CGC

Florent GUEGUEN : Directeur Général de FNARS

Guy JOURDEN : Président du Conseil de Développement de la Métropole et du pays de Brest, Co-Président du réseau des conseils de développement bretons

Jean-Christophe LAGARDE : Maire de Drancy et Député de la Seine Saint Denis

Julie LAVET :

Patrice LE ROUE : Membre du conseil national de la transition écologique, membre de la Confédération française des travailleurs chrétiens,

Patrick MARTIN : Président Délégué du MEDEF

Jean MERCKAERT : Directeur du plaidoyer France au Secours Catholique-CARITAS France, membre de l'association SHERPA

Valérie PETIT : Député du Nord

Matthieu SANCHEZ : Membre de la Convention Citoyenne pour le Climat

Léa THOMASSIN : Membre du Conseil de Développement Durable de Bordeaux Métropole, réseau de Nouvelle Aquitaine